

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 23 janvier 2024 à 13h30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

**EN UN LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **BONDY (93)**

**35 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny**

Cadastrés section O numéro 58

**LOT NUMÉRO QUINZE (15) : UN GARAGE POUR VOITURE**

**AUTOMOBILE**, dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires du 35 Rue De Lattre de Tassigny, Immeuble les Hortensias à BONDY (93140)**, représenté par le Cabinet **CADOT-BEAUPLET SAFAR**, Syndic, dont le siège social est sis à LES LILAS (93), 98 Avenue Pasteur, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège et agissant en vertu d'une assemblée générale en date du 6 Novembre 2019, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 4.000 €  
(QUATRE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 4 décembre 2023, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître JC GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- À Maître **Corinne CHERKI**, Avocat au Barreau de Paris, 74 avenue de Wagram (75017) PARIS, **TEL. 01.70.70.10.50**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/07527)
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)
- Il n'y aura pas de visite